

## Droits universitaires nationaux et diplômes d'établissement – Taux applicables

Rentrée 2025

### Montants des droits universitaires – année 2025/2026

L'Université de Lorraine se conforme aux taux des droits de scolarité nationaux. Ces taux concernent les diplômes listés dans l'annexe de l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur modifié (tableau des droits en annexe).

*En cas de double inscription, l'inscription au 2<sup>ème</sup> diplôme est soumise au droit réduit spécifié par l'arrêté.*

*Les étudiants dont le Régime spécifique d'études implique l'étalement d'une année d'études sur 2 ans sont exonérés des droits d'inscription la 2<sup>ème</sup> année concernée (étudiants sportifs de haut niveau, CPRE spécifique dont AJAC, étudiant en situation de handicap etc...)*

### Contribution Vie Etudiante

*Art. L. 841-5.-I.-Une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention est instituée au profit des établissements publics d'enseignement supérieur, des établissements mentionnés aux articles L. 443-1 et L. 753-1 du présent code ou à l'article L. 1431-1 du code général des collectivités territoriales dispensant des formations initiales d'enseignement supérieur, des établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.[...]*

*La contribution est due chaque année par les étudiants lors de leur inscription à une formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur. [...]*

*Sont exonérés du versement de cette contribution les étudiants bénéficiant, pour l'année universitaire au titre de laquelle la contribution est due, d'une bourse de l'enseignement supérieur ou d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des dispositifs d'aide aux étudiants mentionnés à l'article L. 821-1 du présent code. Sont également exonérés les étudiants bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire ou étant enregistrés par l'autorité compétente en qualité de demandeur d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire dans les conditions prévues aux articles L. 742-1 et L. 743-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. [...]*

*Le montant annuel de cette contribution est fixé à 90 €. Ce montant est indexé chaque année universitaire sur l'indice des prix à la consommation hors tabac constaté par l'Institut national de la statistique et des études économiques pour la France pour l'année civile précédente. Il est arrondi à l'euro le plus proche ; la fraction d'euro égale à 0,50 est comptée pour 1. [...]*

**La Contribution Vie Etudiante et de Campus est due par tout étudiant inscrit en formation initiale, non boursier. Elle doit être réglée auprès du CROUS avant l'inscription à l'UL. Elle peut être remboursée par le CROUS uniquement si l'étudiant devient boursier. En 2025/2026 le montant de la CVEC est fixé à 105 euros.**

*Les étudiants suivants sont exonérés (démarche sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr>) :*

*les étudiants réfugiés,*

*les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire,*



les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire,

les boursiers du gouvernement français et les boursiers des formations sanitaires et sociales de certaines régions

### **Droits d'inscription DU et carte étudiant 2025/2026**

DU niveau licence	Montant équivalent au taux Licence + droit de formation propre
DU niveau master	Montant équivalent au taux Master + droit de formation propre
Inscription annuelle dans le cadre d'une formation courte qualifiante	120,00 € (hors droits de formation)
Inscription annuelle dans le cadre des blocs de compétences	120,00 € (hors droits de formation)
Auditeur libre	120,00 €
Remplacement carte Etudiant	10,00 € (sauf justificatif vol ...)

### **Remboursement des droits d'inscription 2025/2026 :**

**Dans le cadre d'un remboursement sur un paiement en plusieurs fois, celui-ci ne pourra être mis en œuvre qu'après la fin des prélèvements.**

	Annulation	Remboursement
Avant le début des cours (date de rentrée)	<b>OUI</b> (hors Droit à garder)	<b>OUI</b> (hors Droit à garder)
Jusqu'à un mois après le début des cours (date de rentrée)	<b>OUI</b>	<b>Sur justificatif</b> d'une inscription dans un autre établissement* (hors Droit à garder)
A compter du 15 octobre dans tous les cas	<b>NON</b>	<b>NON</b>

\* Réussite concours, admission tardive et sur liste complémentaire, admission établissement à l'étranger.

**Montant des droits de scolarité au titre de l'année universitaire 2025-2026**  
**Etablissements publics relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur**  
**Usagers visés par les articles 3 et 6 de l'arrêté du 19 avril 2019**

Diplôme préparé	Montants en Euros	
Elèves inscrits dans une classe préparatoire aux grandes écoles d'un lycée public préparant un diplôme national de premier cycle	178 €	118 €
Diplôme national relevant du cycle de licence	Taux	Taux réduit
Certificat de capacité en droit	178 €	118 €
Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)		
Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)		
Diplôme universitaire de technologie (DUT)		
Diplôme national de technologie spécialisé (DNTS)		
Diplôme national de guide-interprète national		
Licence		
Licence professionnelle		
Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)		
Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP)		
Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)		
Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)		
Diplôme national relevant du cycle de master		
Diplôme national de master	254 €	166 €
Diplôme de recherche technologique		
Diplôme national d'œnologue		
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)		
Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)		
Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO)		
Diplôme d'Etat de sage-femme		
Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée		
Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire		
Diplôme d'Etat de paysagiste	628 €	419 €

Diplôme préparé	Montants en Euros	
<b>Diplôme d'ingénieur</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Etudiants entrants dans un cursus de formation d'ingénieur (hors écoles mentionnées ci-dessous) ou en cours de formation d'ingénieur dans une des écoles mentionnées ci-dessous.	628 €	419 €
Cursus de formation d'ingénieur débuté à compter du 1er septembre dans les écoles centrales constituées sous la forme d'une école extérieure aux universités et à l'école des mines de Nancy	2 613 €	1 742 €
<b>Diplôme de doctorat</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Doctorat	397 €	264 €
<b>Habilitation à diriger des recherches</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Habilitation à diriger des recherches	397 €	264 €
<b>Diplôme sanctionnant les formations dispensées au cours du troisième cycle des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire (dans le cadre du 3ème cycle court)	254 €	166 €
Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie (dans le cadre du 3ème cycle court)		
Diplôme d'Etat de docteur en médecine / Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine (y compris thèse)	525 €	350 €
Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie / Diplôme d'études spécialisées (DES) de pharmacie (y compris thèse)		
Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire / Diplôme d'études spécialisées (DES) de chirurgie dentaire (y compris thèse)		
Option ou formation spécialisée transversale		
Thèse conduisant au Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie et chirurgie dentaire dans le cadre du 3e cycle long	397 €	265 €
Thèse conduisant au Diplôme d'Etat de docteur en médecine (2 bis)	397 €	265 €
<b>Diplôme d'études spécialisées complémentaires de santé</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine et de biologie médicale	525 €	350 €
<b>Article R. 632-5 du code de l'éducation</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Candidats mentionnés au 2° de l'article R. 632-5 du code de l'éducation	254 €	166 €
<b>Autre diplôme paramédical</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Certificat de capacité d'orthoptiste	345 €	230 €
Diplôme d'Etat d'audioprothésiste	487 €	325 €
Certificat de capacité d'orthophoniste	563 €	375 €
Diplôme d'Etat de psychomotricien	1 376 €	917 €
<b>Diplôme d'Etat de docteur vétérinaire</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Diplôme d'Etat de docteur vétérinaire	166 €	111 €

**Montant des droits de scolarité au titre de l'année universitaire 2025-2026 -  
Etablissements publics relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur -  
Usagers en mobilité internationale relevant de l' article 8 de l'arrêté du 19 avril 2019**

Diplôme préparé	Montants en Euros	
<b>Diplôme national relevant du cycle de licence</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Certificat de capacité en droit	2 895 €	1 929 €
Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)		
Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)		
Diplôme universitaire de technologie (DUT)		
Diplôme national de technologie spécialisé (DNST)		
Diplôme national de guide-interprète national		
Licence		
Licence professionnelle		
Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)		
Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP)		
Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)		
Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)		
<b>Diplôme national relevant du cycle de master</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Diplôme national de master	3 941 €	2 627 €
Diplôme de recherche technologique		
Diplôme national d'œnologie		
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)		
Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)		
Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO)		
Diplôme d'Etat de sage-femme		
Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée		
Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire		
Diplôme d'Etat de paysagiste		
<b>Diplôme d'ingénieur</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Etudiants en cycle préparatoire intégré ou assimilé (2 ans)	2 895 €	1 929 €
Etudiants en cycle ingénieur (3 ans)	3 941 €	2 627 €
<b>Diplôme sanctionnant les formations dispensées au cours du troisième cycle des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire dans le cadre du troisième cycle court (y compris thèse)	3 941 €	2 627 €
Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie dans le cadre du troisième cycle court (y compris thèse)		

<b>Diplôme de santé délivré en formation continue</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine et de biologie médicale (1)	3 941 €	2 627 €
<b>Article R. 632-5 du code de l'éducation</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Candidats mentionnés au 2° de l'article R. 632-5 du code de l'éducation	3 941 €	2 627 €
<b>Autre diplôme paramédical</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Certificat de capacité d'orthoptiste	2 895 €	1 929 €
Diplôme d'Etat d'audioprothésiste	2 895 €	1 929 €
Certificat de capacité d'orthophoniste	3 941 €	2 627 €
Diplôme d'Etat de psychomotricien	2 895 €	1 929 €
<b>Diplôme d'Etat de docteur vétérinaire</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
Diplôme d'Etat de docteur vétérinaire	2 895 €	1 929 €